

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Juillet 2016

OBJET : Subvention allouée au Centre d'innovation pour l'emploi et le reclassement social (CIERES) - exercice 2016

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé

- d'allouer, au titre de la protection de l'enfance, une subvention d'un montant de 20 000 € pour l'exercice 2016 au centre d'innovation pour l'emploi et le reclassement social (CIERES) pour le fonctionnement du « cycle d'enseignement pour primo arrivants jeunes » CEP AJ.
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec l'association bénéficiaire la convention de subvention de fonctionnement suivant le modèle de convention type prévu à cet effet.

Cette dépense sera financée sur les crédits de paiement mis à la disposition au titre de l'exercice 2016, chapitre 65, fonction 51, nature 6574.

à l'Unanimité

ADOpte
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée